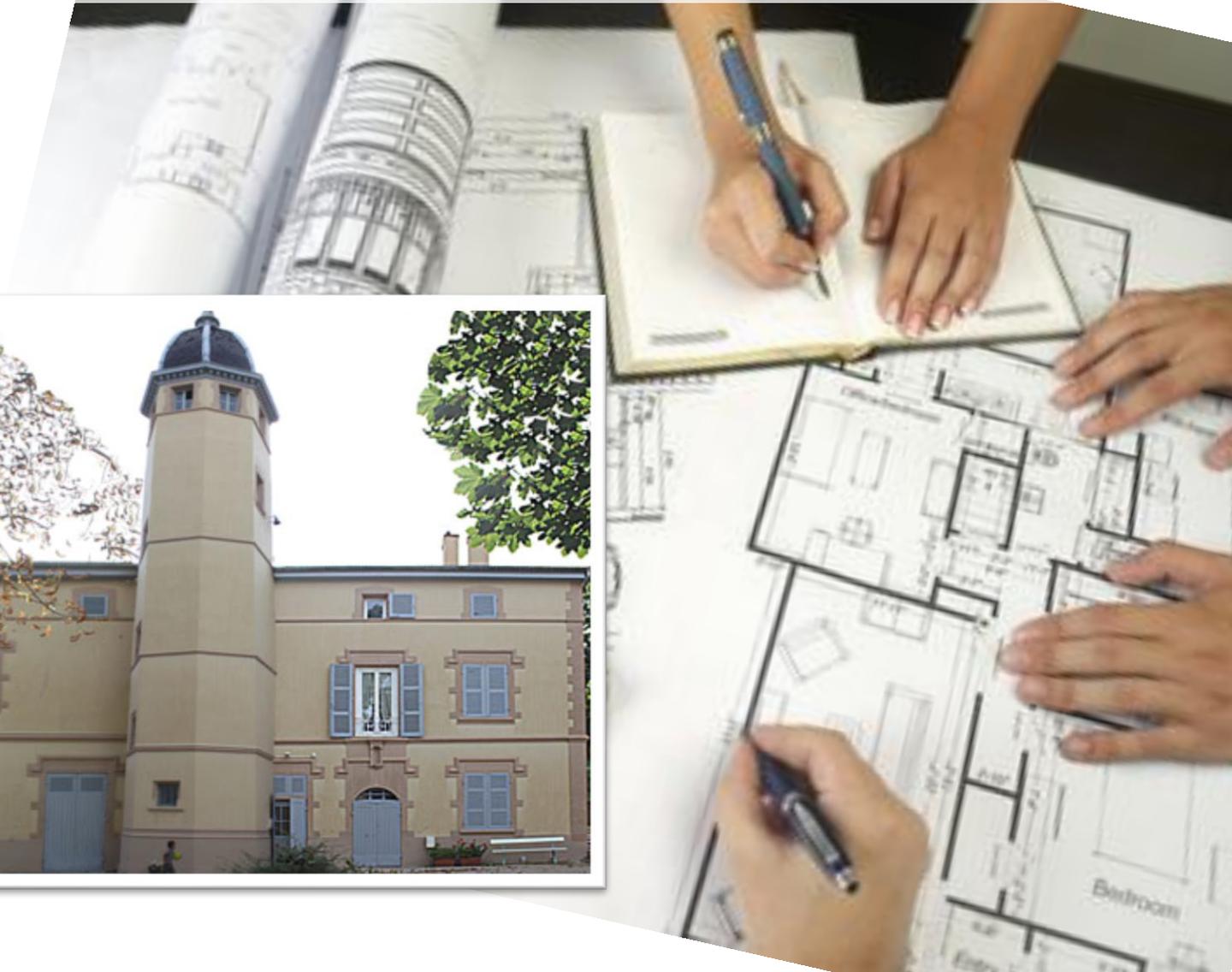


AU CŒUR DE LA SARRA

PROGRAMME



« Au cœur de la Sarra »

Proposition par la paroisse d'un programme de construction/rénovation

En préambule

Le programme présenté ici est le résultat **d'un cheminement impulsé au sein du conseil paroissial** en septembre 2016. L'ensemble des conseillers se rejoint sur la nécessité de **repenser la salle de culte**. Autant dans sa rénovation que dans la création d'un véritable espace d'accueil.

Dans l'esprit **d'optimiser, rénover voire dynamiser l'utilisation des différents lieux**, dont l'espace du parc, des problématiques émergent :

- **Accueillir la catéchèse œcuménique** dans de bonnes conditions (environ 140 enfants)
- **Développer les champs d'activités** proposées par notre paroisse : meilleur accueil des groupes, Amitié, Etudes bibliques, Accueil-Café, cultes parents enfants, Eventail
- **Répondre aux nombreux besoins de locaux émanant de l'Epudf ou de l'extérieur** : réunions régionales, Scouts unionistes et de la nature, Mirly, Croix Bleue, atelier cuisine avec l'Asseda

L'idée de **mettre l'espace culte en cohésion avec l'ensemble des lieux** et des besoins existants nous donnent la trame du travail d'élaboration d'où se dégagent les thèmes suivants :

- cohérence des bâtiments/Organisation circulation
- accueil solidarité
- accessibilité/thermique /phonique
- gestion/fonctionnement (finances)
- valorisation parc/ relations bâtiments extérieurs

Les actions menées sur le long terme :

Janvier 2017 à Avril 2017

- Conseil élargi
- Brainstorming
- Détermination des besoins

Printemps 2017

- Inventaire des Bâtiments
- Analyse du PLU
- Pré-étude énergétique
- Intervention bénévole d'un architecte pour aider à la mise en place d'un programme

Avril 2017 à fin 2017

- Détermination des besoins
- Méthodologie
- Réflexions et ébauche premier programme
- Mise en forme : Nicolas Montoya
- Analyse énergétique de l'ensemble du bâti

Janvier à Avril 2018

- Affinement du programme (notamment quantitatif)
- Mise en place du budget
- Communication : Le conseil paroissial valide le projet de programme présenté par Nicolas Montoya

Sans conclure

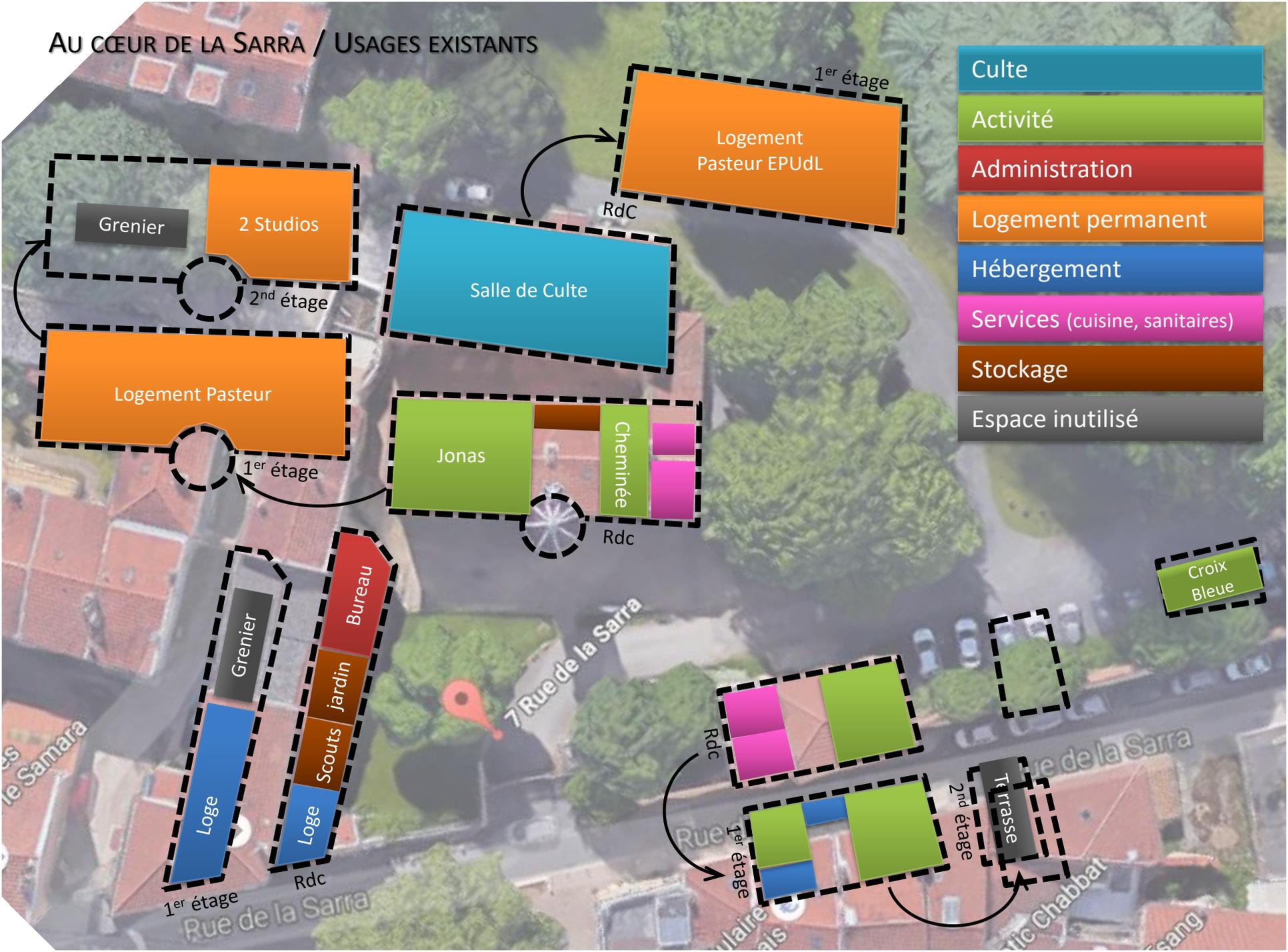
Des investigation et inventaire faits il se dégage globalement que **nos locaux** :

- **ont vieilli** voire se **sont dégradés**,
- ils **sont dispersés**,
- la nouvelle **salle de culte est mal repérable** et a besoin de relooking,
- **le bureau du pasteur trop éloigné** du lieu de culte,
- **il manque une à deux salles** pour le **KT**
- le plan cadastral paraît incohérent à certains endroits mais est intouchable.

Sans pour autant nous démonter ou même nous décourager, nous nous **sommes fixés de continuer à œuvrer pour l'accueil** en imaginant **nous ouvrir sur la cité** de manière **plus repérable**, et en offrant à l'EPU de Lyon un espace qui puisse s'envisager comme le pendant de l'est lyonnais **pour toutes sortes de manifestations ou regroupements** envisageables ponctuellement.

Oullins restant une commune **très bien desservie** par les bus et le métro, **le parc offrant un cadre remarquablement reposant** bien qu'en pleine ville où l'on peut **se garer facilement**, ce qui n'est pas un point négligeable, il nous a paru important de **travailler sur nos atouts**. Pour en dégager **des abords plus fonctionnels** pour notre paroisse mais également dans l'idée qu'une fois mieux aménagés ces locaux pourraient avoir un attrait **pour l'ensemble de l'EPUL**.

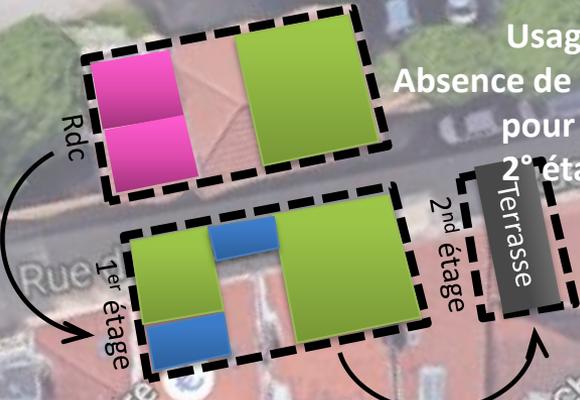
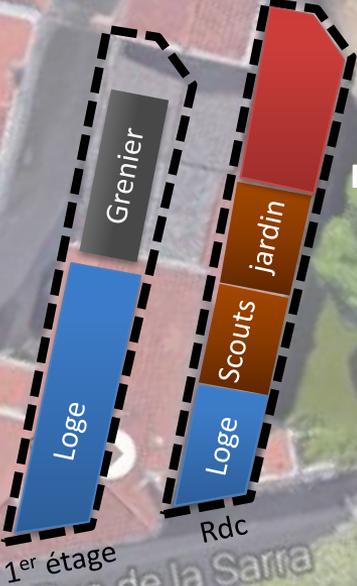
AU CŒUR DE LA SARRA / USAGES EXISTANTS



- Culte
- Activité
- Administration
- Logement permanent
- Hébergement
- Services (cuisine, sanitaires)
- Stockage
- Espace inutilisé

AU CŒUR DE LA SARRA / PROBLÈMES

- Culte
- Activité
- Administration
- Logement permanent
- Hébergement
- Services (cuisine, sanitaires)
- Stockage
- Espace inutilisé



Pas de liaison simple

Manque de visibilité
Inconfortable

Pas de liaison simple

Parc sous-utilisé

Manque de salles d'activité

CB-vétuste et toit amianté



Usages mélangés
Absence de lieu de vie commun pour les hébergés
2° étage non isolé

AU CŒUR DE LA SARRA / ATOUTS ET OBJECTIFS

Plusieurs principes donnent sa forme au projet

- La **Sarra est une Maison** : cuisine, salon, salle à manger, chambres d'amis, jardin... avec une longue tradition d'accueil et d'hébergement.
- Les **vrais cœurs de l'activité** sont aujourd'hui devant la salle de culte et au RdC des Chemins d'Abraham, c'est sur cette base que doit être bâti le projet.
- A partir de là il faut créer les **liens simples vers les autres locaux** de la Maison (culte, bureaux, salles d'activité).
- Les **bâtiments excentrés** doivent accueillir des usages qui ne sont pas directement en lien avec l'activité paroissiale proprement dite (hébergements, stockages).
- Tous les locaux doivent être conçus pour être **confortables** (éclairages naturel et artificiel, chauffage, sanitaires, points d'eau, vestiaires, rangements, mobilier). Avec création de réserves/stockages à proximité des grandes salles (Culte, Jonas) .

Pourquoi faire cela ?

- Mieux s'ouvrir à l'extérieur, et **que notre maison soit à l'image de l'accueil** que nous voulons réserver,
 - Mieux **héberger nos activités** (KT, réunions, chorale...) et améliorer les **finances** par la location, *
 - Mieux participer à l'**hébergement** d'urgence ou temporaire (groupes de jeunes, scouts...)
- * Attention : il faudra pour cela aussi mettre les moyens en termes de gestion au quotidien : plus de monde = plus de choses à faire

AU CŒUR DE LA SARRA / CONTRAINTES URBANISTIQUES

Nous sommes dans la **Zone UA2p** (h=11m). C'est une zone de centre ville urbanisée avec une particularité patrimoniale à préserver (formes du bâti, implantation...), la hauteur limite des bâtiments est de 11 m.

A proximité de **deux monuments historiques** : le Castel (rue Voltaire) et la Chapelle Saint Thomas d'Aquin



Espace
Boisé
Classé



Espace
Végétalisé à
mettre en Valeur



Espace
Boisé
Classé Ponctuel
Arbre remarquable



Mouvements Terrain
Zone de vigilance



Mouvements Terrain
Zone de prévention

AU CŒUR DE LA SARRA / CONTRAINTES URBANISTIQUES

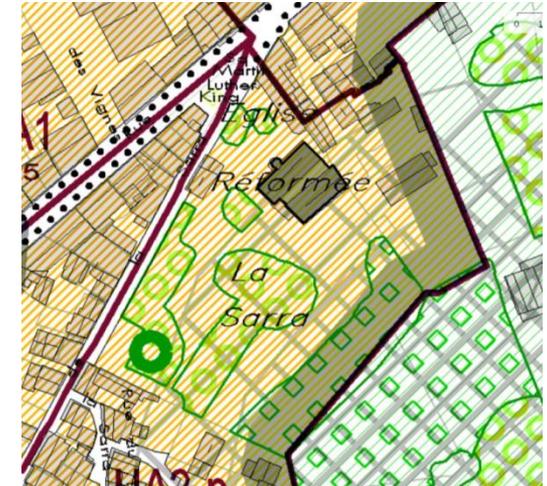
Quelques extraits particuliers du PLU...

Nos bâtiments ne sont pas des **Éléments bâtis à conserver** mais se trouvent dans un secteur « p »

2.2.2 Les constructions nouvelles, les travaux d'extension, de surélévation ou d'aménagement réalisés dans le sous-secteur affecté d'un indice « p », ainsi que les constructions faisant l'objet d'une protection au titre de l'article L.123-1-7° du Code de l'urbanisme, identifiées aux documents graphiques comme « éléments bâtis à préserver », doivent être conçus pour contribuer à la préservation des caractéristiques culturelles, historiques ou écologiques des constructions ou du secteur, de l'ordonnement du bâti et de l'espace végétalisé organisant l'unité foncière ou le secteur.

Le secteur « p » concerne la Sarra et le quartier du puits de la Sarra

- construction réalisée dans des secteurs ou des sous-secteurs affectés d'un indice « p » ou protégée au titre de l'article L.123-1-7° du Code de l'urbanisme : toute extension ou construction nouvelle doit être implantée de façon à préserver l'ordonnement architectural du bâti existant ou du secteur ainsi que l'équilibre de la composition entre le bâti et l'espace végétalisé du terrain ;



Les zones près des bâtiments et la partie médiane du parc sont **des espaces boisés classés** dans lesquels on peut faire de l'entretien et de la mise en valeur, mais on doit leur conserver une vocation d'espace vert boisé.

13.4.1 Espaces boisés classés

Au titre de l'article L.130-1 du Code de l'urbanisme, les espaces boisés classés repérés aux documents graphiques doivent faire l'objet d'une préservation et d'une mise en valeur. Par référence à cet article, « le classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création de boisements ».

Le seul arbre identifié comme remarquable (rond vert ) est le cèdre près de la Croix Bleue (pas le cèdre central ou le châtaignier).

CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban.	Rue de la Sarra - angle rue du puits de la Sarra.	Très grand arbre. Excellente santé. Cependant assez peu visible.
---------------------------------	---	--

13.4.3 Les espaces végétalisés à mettre en valeur

Les espaces végétalisés à mettre en valeur, localisés aux documents graphiques doivent faire l'objet d'une mise en valeur. A ce titre, les constructions, les aménagements de voirie, les travaux réalisés sur les terrains concernés doivent être conçus pour garantir la mise en valeur de ces ensembles paysagers. Leur destruction partielle est admise dès lors qu'elle est compensée pour partie par des plantations restituant ou améliorant l'ambiance végétale initiale du terrain.

Cette disposition n'est pas applicable aux travaux ou ouvrages relatifs aux voiries et réseaux d'intérêt public dès lors qu'ils poursuivent un objectif d'intérêt général et qu'ils sont incompatibles, du fait de leur nature ou de leur importance, avec le maintien des espaces végétalisés à mettre en valeur localisés aux documents graphiques.

Le fond du parc est seulement un **espace végétalisé à mettre en valeur**, un peu moins contraignant.

AU CŒUR DE LA SARRA / NOTRE PROJET

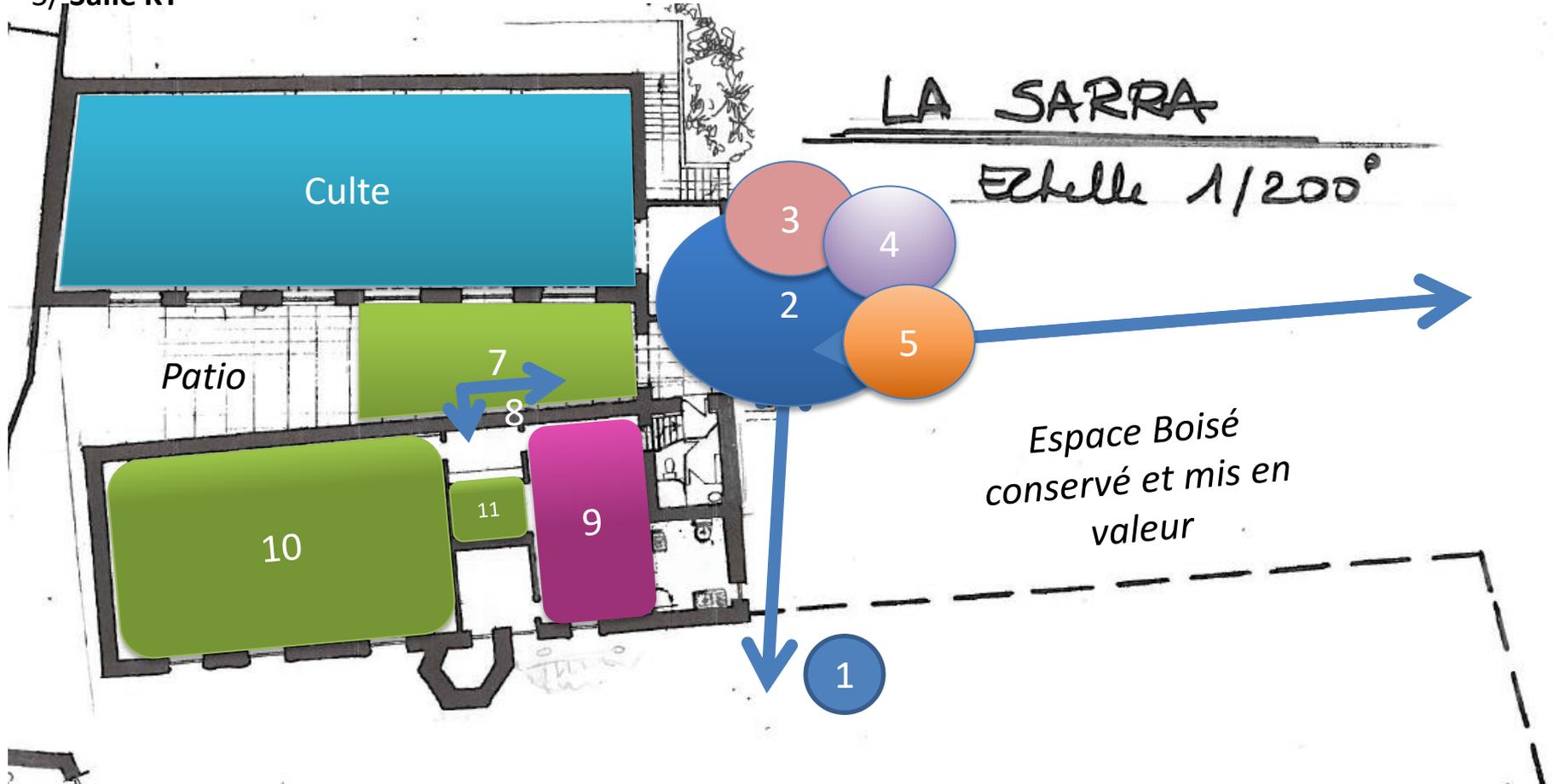
- 1/ **Point d'appel** indiquant l'entrée
- 2/ **Atrium** : rassemblement / exposition
- 3/ **Accueil + Secrétariat**
- 4/ **Bureau du pasteur** : travail
- 5/ **Salle KT**

7/ **Convivialité** : pot après culte, goûters

8/ **Escalier intérieur vers Jonas**

9/ **Grande cuisine** préparation repas partagés / activités / KT

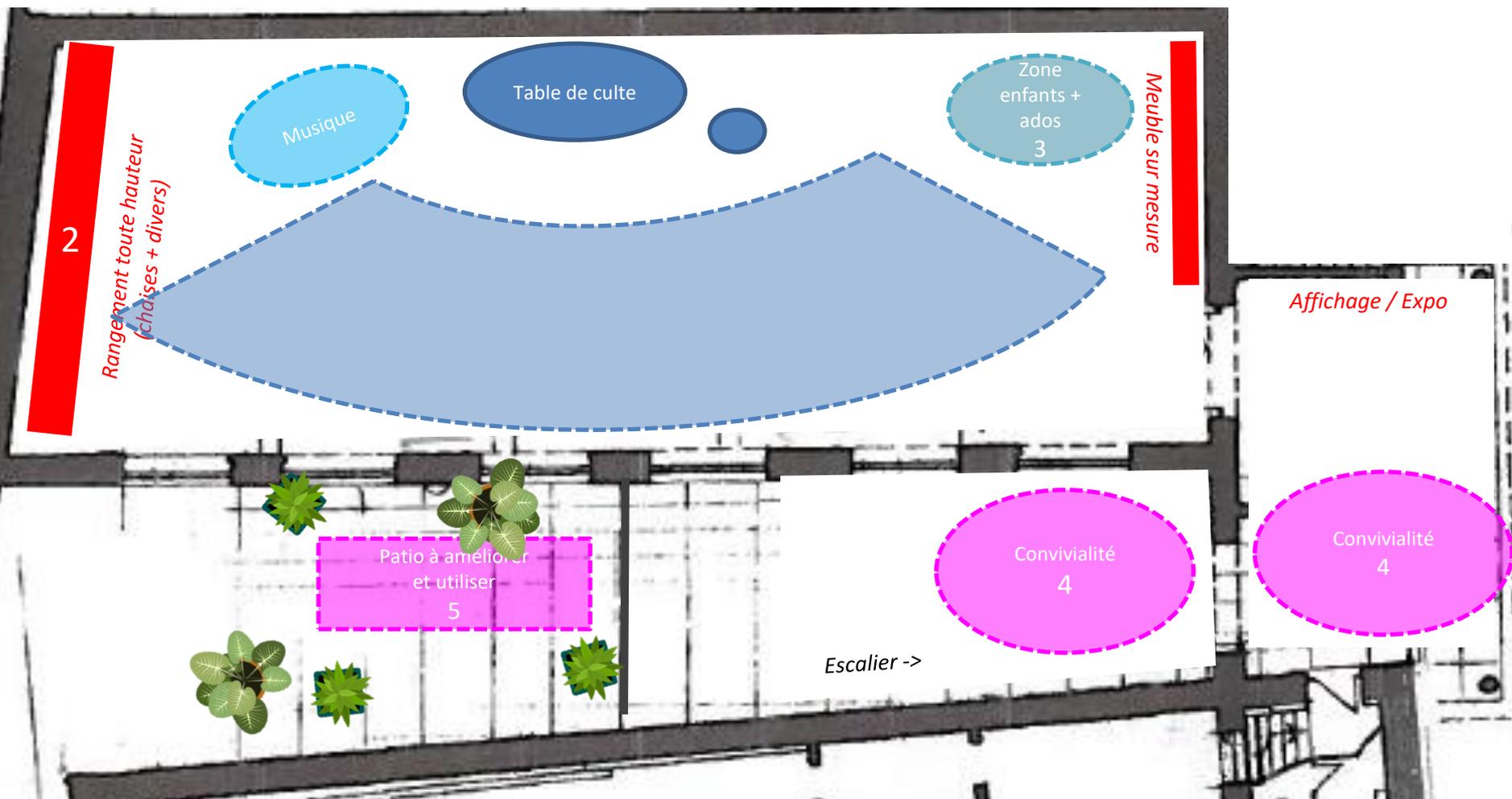
10/ **Salle Jonas** repas partagés / location

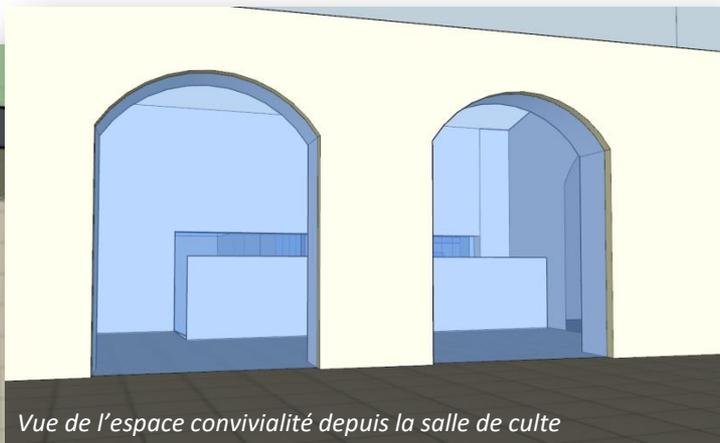


11/ **Cave** : possibilité d'aménager l'actuelle cave pour créer une salle musique

AU CŒUR DE LA SARRA / SALLE DE CULTE ET ANNEXES

- 1/ Des éléments conservés
- 2/ Des rangements
- 3/ Déplacement de l'espace enfants vers l'entrée
- 4/ Un espace pour les conversations et les apéritifs en entrée ou sortie de culte
- 5/ Un patio conservé à améliorer et utiliser





Vue de l'espace convivialité depuis la salle de culte



Vue de l'espace convivialité depuis l'extérieur

AU CŒUR DE LA SARRA / SALLE JONAS ET CUISINE FONCTIONNELLE

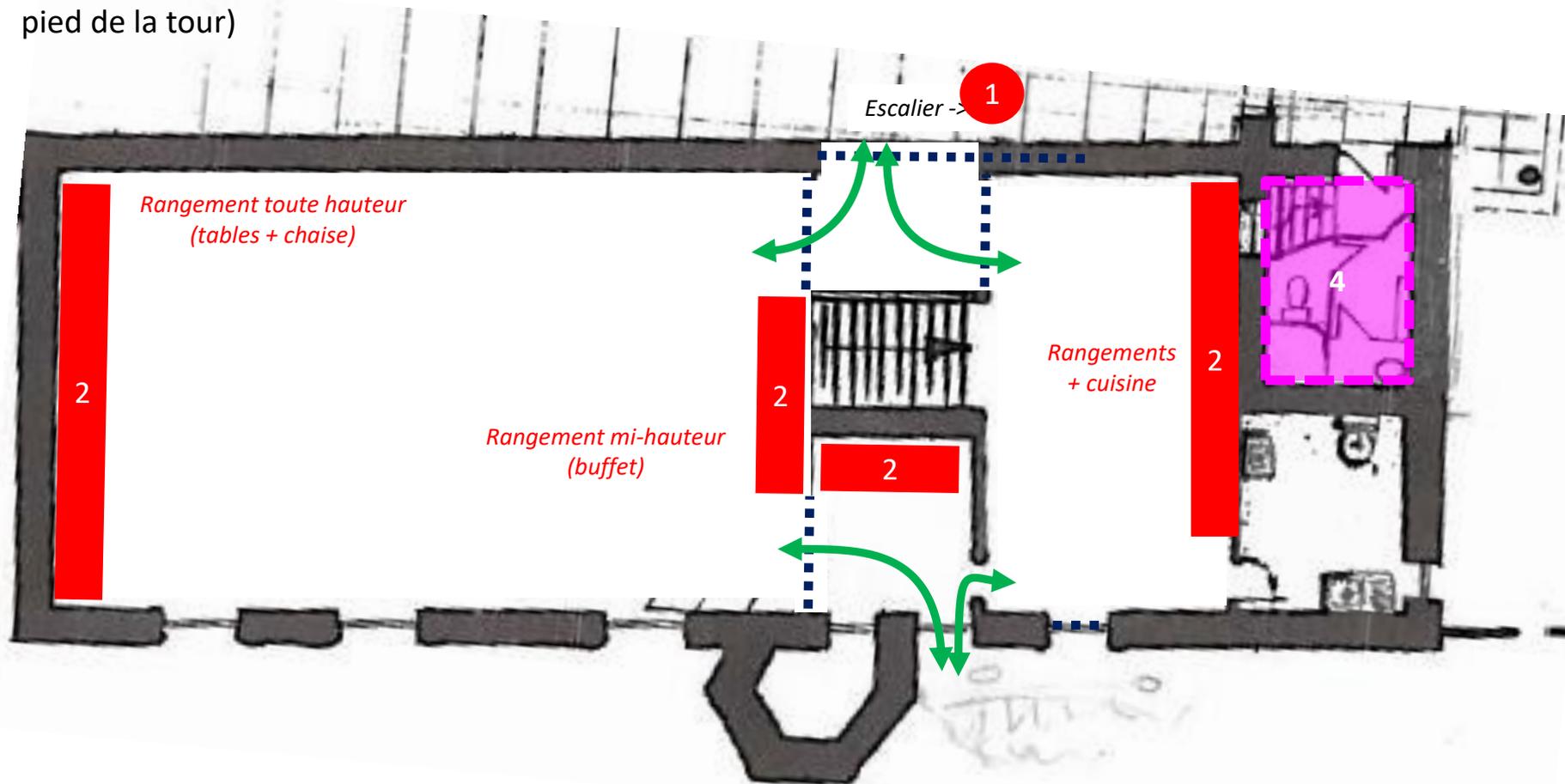
1/ Des verrières pour la luminosité

2/ Des rangements

(avec placards fermés pour le matériel des groupes)

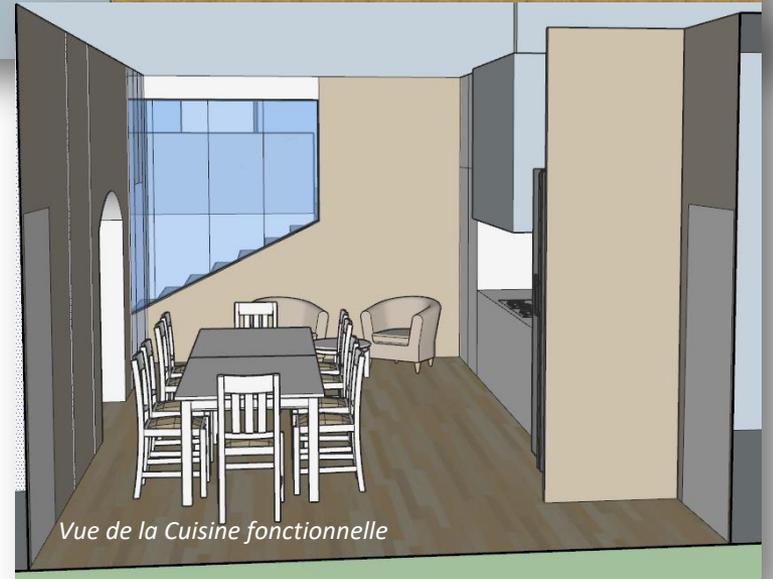
3/ Un hall retravaillé (remise à la taille originale de la porte, vestiaire et décalage du contrôle d'accès au pied de la tour)

4/ Zone WC réorganisée par la fermeture de l'accès existant peu pratique





Vue du « buffet » dans la salle Jonas



Vue de la Cuisine fonctionnelle

AU CŒUR DE LA SARRA / LES CHEMINS D'ABRAHAM

Les Chemins d'Abraham, un bâtiment dédié à l'hébergement d'urgence et des groupes (scoutisme, autres)

1/ **Petite cuisine** : à l'usage des hébergés

2/ **Douches/WC** : à l'usage des hébergés

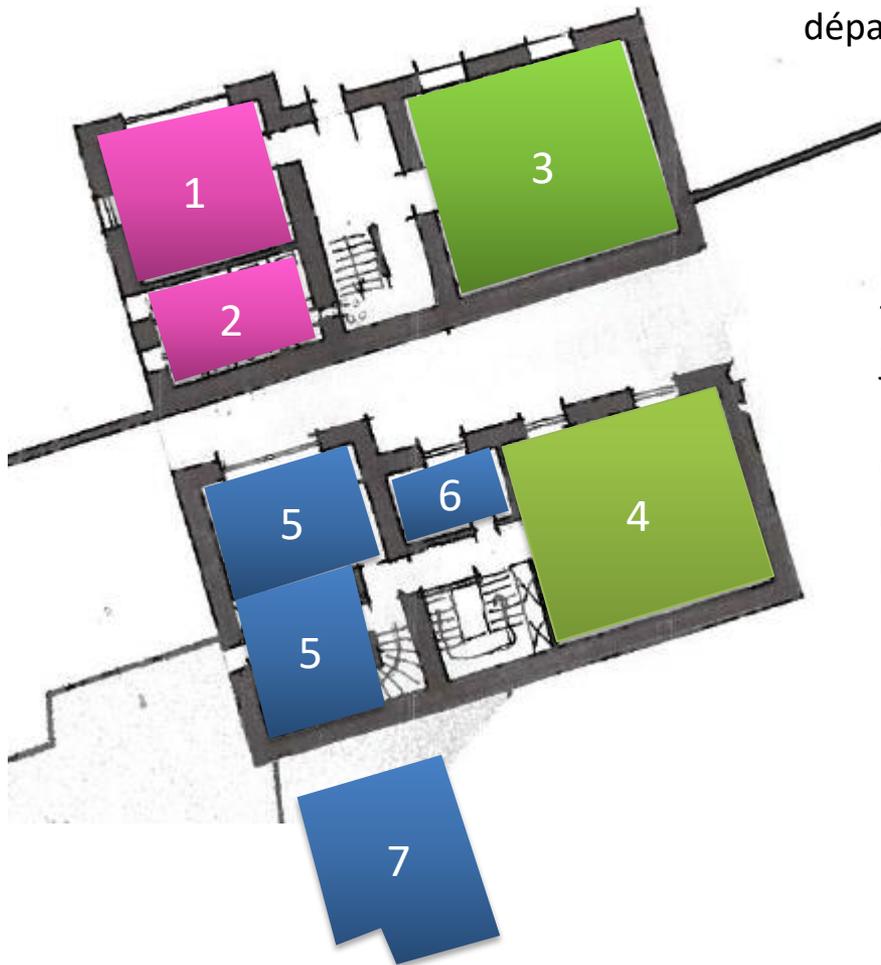
3/ **Salle d'activité maintenue dans le bâtiment**

4/ **Salle d'activité maintenue dans le bâtiment**

5/ **2 chambres** point d'eau / fermeture serrure

6 / **1 chambre d'appoint** fermeture serrure

7 / **isolation au 2^{ème} étage, possibilité 1 chambre de dépannage** pour une nuit



Les hébergés sont les réfugiés, la paroisse, des familles de personnes hospitalisées, visiteurs invités, jeunes, scouts...

On mixe les usages entre activités de paroisse et hébergement ; la paroisse les occupe habituellement.

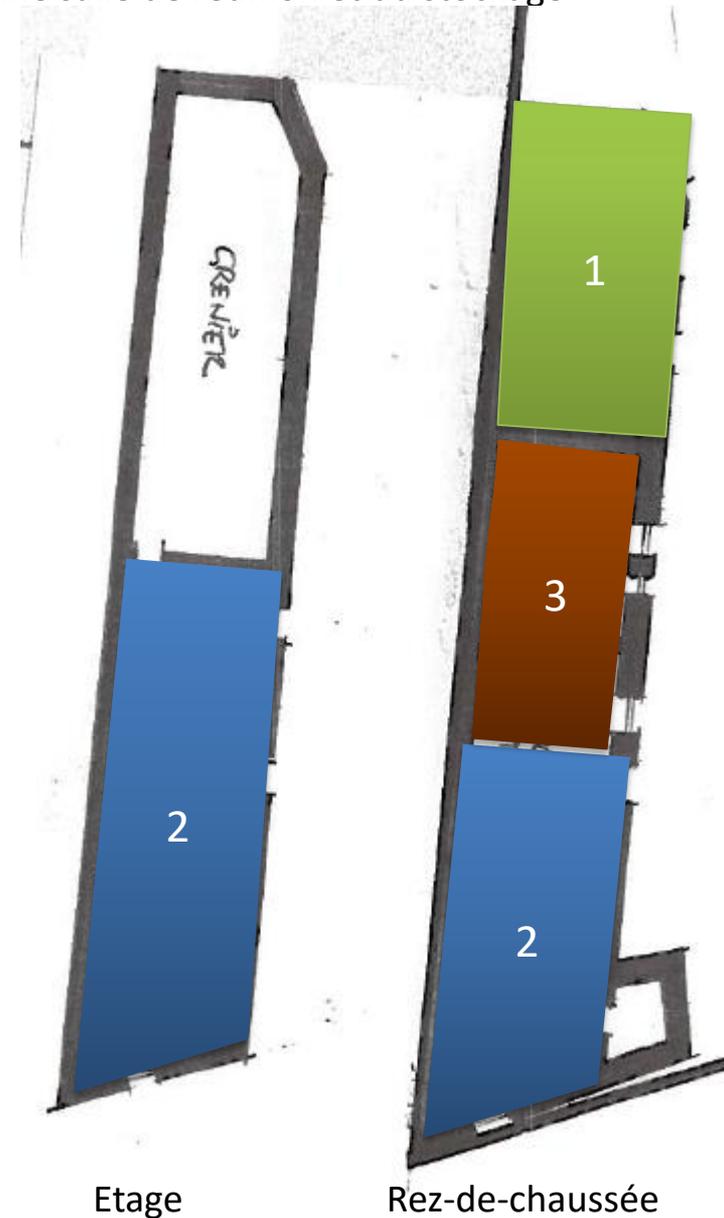
AU CŒUR DE LA SARRA / LA LOGE ET LES ANCIENS COMMUNS

Un second bâtiment dédié à l'hébergement d'urgence, d'une salle de réunion et du stockage

1/ Une salle d'activité partagée avec la Croix Bleue en remplacement du secrétariat et du bureau du pasteur

2/ Hébergement d'urgence

3/ Stockage : jardin, vélos, matériel des scouts



AU CŒUR DE LA SARRA / DANS LE PARC

On recrée **des chemins dans le parc** qui permettent à tous d'en faire le tour, des bancs le long du chemin.

On crée une **liaison piétonne PMR depuis le parking** vers la nouvelle entrée de l'extension.

On crée **une aire de jeux** simples pour enfants à l'écart des voitures (balançoire, toboggan, cabanes).

